

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 30 novembre 2012 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1240955A

Le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'intérieur et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 15 novembre 2012 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 novembre 2012.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général
de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
J.-P. KIHL

Le ministre de l'économie et des finances,

Pour le ministre et par délégation :

Le sous-directeur « assurances »,

E. LACRESSE

*Le ministre délégué
auprès du ministre de l'économie et des finances,
chargé du budget,*
Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur du budget :
Le sous-directeur,
L. MACHUREAU

ANNEXES

ANNEXE I

Communes reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Saulcet (1).

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Saint-Sernin (3).

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Lusigny-sur-Barse (1).

DÉPARTEMENT DU CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Communes de Beddes (1), Brinay (1), Bruère-Allichamps (1), Cerbois (2), Chéry (1), Cornusse (1), Genouilly (1), Loye-sur-Arnon (1), Lury-sur-Arnon (1), Nérondes (1), Neuvy-Deux-Clochers (1), Parassy (1), Saint-Georges-sur-Moulon (1), Vallenay (2), Vasselay (2), Vignoux-sous-les-Aix (1), Vignoux-sur-Barangeon (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 septembre 2011*

Commune de Celette (La) (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Châteaumeillant (1).

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Communes de Borrèze (1), Bouzic (1), Issigeac (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 mai 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Blis-et-Born (1).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011

Communes de Gratens (1), Labastidette, Pradère-les-Bourguets, Sabonnères (1), Sainte-Foy-de-Peyrolières, Saint-Lys.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 31 décembre 2011

Communes de Baziège (1), Cassagne (1), Flourens, Labège (1), Marsoulas (1), Montesquieu-Lauragais (1), Palaminy.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2011 au 31 décembre 2011

Commune de Beaumont-sur-Lèze (1).

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 4 avril 2011 au 31 décembre 2011

Commune de Blagnac.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 7 avril 2011 au 31 décembre 2011

Commune de Saint-Léon (1).

DÉPARTEMENT DU GERS

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011

Communes de Caupenne-d'Armagnac (1), Marambat, Mourède (1), Simorre.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011

Commune de Polastron.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 2 juillet 2011 au 31 décembre 2011

Commune de Montiron.

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 15 mai 2011 au 30 juin 2011

Commune de Betcave-Aguin.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011

Communes d'Arbanats (3), Laruscade (2).

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2011 au 30 juin 2011

Commune d'Eglisottes-et-Chalaires (Les) (2).

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011

Communes de Gauriaguet (2), Gours (2), Lapouyade (2), Massugas (1), Saint-Martin-du-Bois (2), Saint-Sauveur (1), Saint-Seurin-sur-l'Isle (2), Soulac-sur-Mer (2), Vendays-Montalivet (1).

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011

Commune de Sarzay (1).

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011

Commune de Chemillé-sur-Dême (1).

DÉPARTEMENT DES LANDES

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011

Commune d'Hontanx (1).

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2011 au 30 juin 2011

Commune de Chauvé (1).

DÉPARTEMENT DU LOIRET

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011

Communes de Coullons (1), Vennecy (1).

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 10 avril 2011 au 30 juin 2011

Commune de Selle-en-Hermoy (La) (1).

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011

Commune de Saint-Léger (1).

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011

Commune de Saint-Loup (1).

DÉPARTEMENT DU NORD

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011

Communes de Bailleul (1), Boeschepe (1), Doulieu (Le) (1), Merris (1), Millam (1), Oudezeele (1), Rubrouck (1), Saily-lez-Cambrai (1), Saint-Jans-Cappel (1), Steenvoorde (1), Steenwerck (1), Vieux-Berquin (1), Zuytpeene (1).

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011

Commune de Godewaersvelde (1).

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Ceyrat (1).

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 12 avril 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Saint-Girons-en-Béarn (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 20 mai 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Bidache (1).

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011*

Commune d'Aigné (2).

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011*

Communes de Livry-sur-Seine (2), Pommeuse (2).

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Communes de Balignac, Fauroux, Labourgade, Touffailles.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2011 au 30 juin 2011*

Communes de Bourret, Garganvillar, Labastide-Saint-Pierre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 9 avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Castelsagrat.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Saint-Beauzeil.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Communes d'Antigny (1), Lauthiers (1).

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Villeneuve-Saint-Salves (1).

ANNEXE II

Communes non reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 15 septembre 2011*

Commune de Saulcet.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Saint-Sernin.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 août 2011*

Commune de Marsac.

DÉPARTEMENT DU CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Commune de Vignoux-sur-Barangeon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Communes de Cerbois, Châteaumeillant, Genouilly.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011*

Commune de Borrèze.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Commune de Bouzic.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 août 2011*

Commune d'Issigeac.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Commune d'Yèvres.

DÉPARTEMENT DU GARD

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011*

Commune de Remoulins.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 31 décembre 2011*

Communes de Calmont, Péchabou.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Communes de Gratens, Labastidette, Pradère-les-Bourguets, Sabonnères, Sainte-Foy-de-Peyrolières, Saint-Lys.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mars 2011 au 31 décembre 2011*

Commune d'Auterive.

DÉPARTEMENT DU GERS

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 1^{er} décembre 2011*

Commune de Simorre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 novembre 2011*

Commune de Polastron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Communes de Betcave-Aguin, Caupenne-d'Armagnac, Marambat, Mourède.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Commune de Gours.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 août 2011*

Communes d'Eglisottes-et-Chalaires (Les), Massugas, Vendays-Montalivet.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Chemillé-sur-Dême.

DÉPARTEMENT DES LANDES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2011*

Commune d'Hontanx.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Commune d'Hontanx.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Chauvé.

DÉPARTEMENT DU LOIRET

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Communes de Beauchamps-sur-Huillard, Coullons, Selle-en-Hermoy (La), Vennecy.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Commune de Bon-Encontre.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 14 août 2010 au 30 septembre 2010*

Commune de Louresse-Rochemenier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Pellouailles-les-Vignes.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Commune de Saint-Loup.

DÉPARTEMENT DU NORD

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 20 septembre 2011*

Commune de Millam.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Communes d'Oudezeele, Sailly-lez-Cambrai.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Communes de Bailleul, Boeschepe, Douliou (Le), Godewaersvelde, Merris, Rubrouck, Saint-Jans-Cappel, Steenvoorde, Steenwerck, Vieux-Berquin, Zuytpeene.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 20 mars 2011 au 31 mars 2011*

Commune de Millam.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 30 septembre 2011*

Commune de Saint-Laure.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Commune de Ceyrat.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 juillet 2011*

Commune d'Aigné.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Livry-sur-Seine.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Tourtenay.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 15 septembre 2011*

Commune de Saint-Beauzeil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011*

Communes de Fauroux, Garganvillar, Labastide-Saint-Pierre, Labourgade, Touffailles.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 août 2011*

Commune de Bourret.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Communes de Balignac, Castelsagrat.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2011 au 14 juin 2011*

Commune de Leigné-sur-Usseau.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 22 mars 2011 au 21^{er} juin 2011*

Commune de Saint-Cyr.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols de 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011*

Commune de Villeneuve-Saint-Salves.